

Le sport en Normandie : moins de pratiquants, moins d'équipements et moins d'emplois qu'au niveau national

Qu'elle soit autonome ou encadrée, la pratique d'une activité sportive est moins répandue parmi les Normands qu'au niveau national, notamment chez les jeunes. Ainsi, pour 100 jeunes ayant entre 5 et 19 ans, on ne compte en Normandie que 63 licences sportives, contre 69 en France métropolitaine. Le football est de loin le sport le plus pratiqué en Normandie, notamment chez les hommes, suivi du tennis et de l'équitation, également très bien représentée dans la région. En termes d'équipements sportifs, la Normandie est un peu moins bien dotée que les autres régions métropolitaines (hors Île-de-France), avec 51 équipements pour 10 000 habitants contre 53 ‰. Elle présente notamment un net déficit en piscines. Tous ces équipements ont, en moyenne, une trentaine d'années et plus d'un quart a bénéficié de travaux de réhabilitation. Le poids des activités liées au sport est assez faible dans la région et représente moins de 1 % des emplois. Les salariés des secteurs principalement liés au sport (clubs de sport, enseignement de disciplines sportives, etc.) sont souvent jeunes et occupent des emplois plus précaires que l'ensemble des salariés.

Les Normands sont moins sportifs qu'au niveau national, notamment les jeunes

En Normandie, une personne âgée de 15 ans ou plus sur deux (52 %) pratique une activité physique ou sportive au moins une fois par semaine et une sur six détient une licence sportive. La détention d'une licence sportive s'élève en incluant les jeunes, plus souvent licenciés, mais reste inférieure au niveau métropolitain. Avec un taux de licences sportives de 22,2 % (23,5 % en métropole), la région se positionne au 10^e rang des régions métropolitaines. Les femmes ne contribuent qu'à hauteur de 40 % des licences sportives normandes.

Comme au niveau national, le football compte le plus de licenciés (21,3 % des licences unisport). Le trio de tête des fédérations unisport est complété, en Normandie comme en France métropolitaine, par le tennis (8,3 % en Normandie contre 9,1 % France entière), et l'équitation, plus implantée en Normandie (6,9 % contre 5,7 %). Si le football domine nettement chez les hommes (29 % des licences masculines), l'équitation prime chez les femmes (17 %), devant la gymnastique (11 %).

Entre 5 et 19 ans, les taux de licences sont les plus élevés mais moins en Normandie qu'au niveau national : un peu plus de six licences pour dix jeunes Normands contre près de sept France entière. Après 20 ans, le taux de licences chute et descend sous les 20 % puis décroît avec l'âge.

Jusqu'à 19 ans, football et sport scolaire arrivent en tête des fédérations. Le football domine ensuite jusqu'à 59 ans, mais son poids diminue progressivement. Il est supplanté à partir de 60 ans par des sports comme l'éducation physique et gymnastique volontaire (EPGV), le golf, la randonnée pédestre ou la pétanque, etc.

La Normandie est moins bien dotée en équipements sportifs

Avec un taux de 51 équipements sportifs pour 10 000 habitants, la Normandie se situe au 8^e rang des régions métropolitaines, en dessous de la moyenne de la France hors Île-de-France (53 ‰). Les terrains de grands jeux (terrains de football, de rugby, etc.) sont les plus répandus en Normandie (16 % des équipements régionaux), suivis des courts de tennis (13 %) puis des boulodromes (environ 12 %).

Les centres équestres sont aussi très présents dans la région, notamment dans l'Orne et le Calvados. *A contrario*, la région présente un net déficit en piscines (171 m² pour 10 000 habitants contre 208 m² ‰ pour l'ensemble des régions hors Île-de-France) et cela dans tous ses départements. Rapportée à la population des moins de 11 ans, la superficie en bassins de natation est également inférieure à celle de l'ensemble des régions hors Île-de-France.

Les temps d'accès aux divers équipements « structurants »

► **annexes**, comme les terrains de grands jeux, les gymnases ou les courts de tennis, sont relativement courts : à peine plus de cinq minutes en moyenne. Ils peuvent cependant être plus longs pour certains équipements moins répandus (terrains d'athlétisme, piscines ou skateparks).

Les équipements normands ont été mis en service il y a trente ans environ, en moyenne. Certains équipements sont plus récents comme les plateaux et terrains de jeux extérieurs (près de 25 ans d'ancienneté moyenne) et surtout les skateparks (16 ans). Un quart des équipements sportifs normands a été rénové et notamment près de la moitié des piscines ou des gymnases.

Les secteurs d'activités liés au sport : un poids faible dans l'emploi régional

Les secteurs d'activités liés au sport représentent 0,8 % des emplois en Normandie. Ce poids place la région au 8^e rang métropolitain, proche de la dernière région (Grand Est avec 0,7 %) et assez loin de la première (Auvergne-Rhône-Alpes avec 1,9 %). Ces emplois sont très majoritairement salariés en Normandie (plus de 80 % des 12 000 emplois) et concentrés dans les clubs de sport (quatre emplois sur dix).

La région présente un déficit, à la fois en termes d'établissements et d'emplois, dans les activités d'enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs. Ces activités ne représentent que 48 % des établissements de l'ensemble des activités liées au sport en Normandie contre 59 % en France métropolitaine et 17 % des emplois contre 22 %. Les activités de fabrication d'articles de sports sont également peu présentes en Normandie. Les établissements dans les secteurs d'activités liés au sport sont plutôt de petite taille, seuls trois établissements

atteignent la centaine de salariés dans la région.

Les salariés dans les activités principalement liées au sport ► [annexes](#) sont pour plus de la moitié des moniteurs ou éducateurs sportifs. Ils sont souvent jeunes : quatre salariés sur dix a moins de 30 ans. Ils occupent plus fréquemment des emplois précaires (30 % sont en CDD contre moins de 20 % parmi l'ensemble des salariés normands tous secteurs d'activités confondus) et multiplient les contrats de travail courts (36 % d'entre eux ont eu au moins trois contrats au cours de l'année).●